



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Les unités motrices en agriculture

François Perroux

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Perroux François. Les unités motrices en agriculture. In: Économie rurale. N°78, 1968. Les nouveaux facteurs de localisation de la production agricole dans la C. E. E. pp. 5-12;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1968.2021>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1968\\_num\\_78\\_1\\_2021](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1968_num_78_1_2021)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# LES UNITÉS MOTRICES EN AGRICULTURE

par François PERROUX

Professeur au Collège de France

## DIFFICULTÉS DES AGRICULTURES

Quels que soient le degré et la forme de l'industrialisation, l'agriculture éprouve partout de graves difficultés. Aux Etats-Unis, elles imposent le soutien des prix intérieurs de 1949 à 1961, et, depuis 1961-65, les versements directs aux producteurs. A l'Est, l'agriculture a constitué un sous-ensemble récalcitrant à la discipline des plans ; en outre, des terres naguère nourricières sont devenues importatrices d'aliments. Quant aux pays en voie de développement, ils manquent de main-d'œuvre formée, de technique et de capitaux pour leurs productions vivrières : ils souffrent du défaut de stabilisation des prix de leurs produits primaires. Dans le même temps, on a découvert la Faim et même lancé contre elle des « campagnes ».

Les relations entre agriculture et industrie sont un exemple éclatant de croissance *déséquilibrée* et *mal harmonisée* sur tous les niveaux, de la nation, du groupement de nations et du monde. Si nous possédons d'innombrables et excellentes études sur l'agriculture et l'industrie, nous en avons moins qui soient *directement* consacrées à leur couplage et à *l'entraînement exercé par l'industrie sur l'agriculture*.

C'est l'objet de cette étude.

## LE COUPLAGE DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE

Plus concrètement, l'étude présentée ici tente de préparer la réponse à deux questions.

Comment l'industrie et l'agriculture de l'Europe peuvent-elles être correctement couplées ?

Comment cet ensemble européen, rendu ainsi organique et expansif, peut-il jouer son rôle dans l'ensemble formé par l'industrie et l'agriculture à l'échelle du monde ?

## L'EUROPE « ESSENTIELLE »

Une Europe continentale résistante, dotée d'une cohésion économique et culturelle, subsiste malgré les changements idéologiques et politiques. Elle

consiste en centres industriels extrêmement puissants, bénéficiant de réseaux de transports denses, et de contacts avec des populations évoluées. Ces centres sont capables d'animer et d'entraîner — directement ou indirectement — des agricultures elles-mêmes évoluées qu'ont séparées les contingences nationales.

Cette Europe est un ensemble industriel-agricole. Elle existe spontanément et existera à un degré éminent le jour où elle abattra ses *atouts propres*, capable de rayonner en direction de l'Est et des pays en voie de développement. Elle peut, aujourd'hui, avec les dimensions de notre époque et dans un esprit tout nouveau, redevenir un centre de *développement* et un foyer de *progrès mondial*.

Où en sommes-nous ?

## L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE A L'INTERIEUR DE L'EUROPE

L'industrialisation de l'Europe se poursuit. Ses centres traditionnels, la Ruhr, et ses dépendances, l'Est français, le Nord italien se renforcent. L'industrialisation accélérée de la France modifie déjà un peu les positions relatives. Les politiques d'industrialisation dans l'aménagement du territoire et l'urbanisation comportent de nouvelles implantations industrielles. La concentration et les groupements s'intensifient ; pourtant l'Europe est encore loin d'avoir des unités de production comparables en dimension, en puissance financière, en capacité d'innovation, à celles des Etats-Unis.

Les agricultures européennes, si diverses, sont toutes avides d'innovation et de progrès technique. Les unes sont des dépendances de l'industrie dont elles tirent leur prospérité. Les autres ont abouti vigoureusement et efficacement à l'animation de toutes leurs agricultures — riche, évolutive et pauvre. Elles cherchent des liaisons avec les industries qui leur permettent de se développer et leur épargnent le statut de satellites. L'Europe est une industrie *plus* une agriculture, et *non pas* un ensemble de centres industriels en relation directe avec d'autres centres extérieurs et *indifférents* à « l'entourage » agricole. C'est pourquoi la politique agricole

commune a fini par triompher ; elle signifie la compréhension de la réalité européenne et procure l'occasion de ce début de calcul collectif des charges et des avantages qui est la pierre de touche de toute entreprise multinationale et communautaire.

Pour la France et les autres nations des Six moins manifestement, l'agriculture doit résoudre deux problèmes : rendement et prix, parité et revenus. Ils ne sont pas séparables d'une politique européenne concernant l'Industrie et l'Agriculture, qui implique une attitude commune à l'égard de l'extérieur.

## L'AMERIQUE ET L'EUROPE APRES LE KENNEDY ROUND

L'Europe et l'Amérique vivent un moment aussi grave que le bouleversement agricole de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Etats-Unis, alors puissance secondaire, demeurent une économie dominante malgré leur crise monétaire : ils désirent construire leur Europe. L'Europe qui s'organise a parlé un langage

commun au cours de la négociation Kennedy. Elle a maintenu un statut européen des productions agricoles. Mais pour les produits industriels, les droits de 1 400 sur 2 000 postes sont abaissés : la protection sur le pourtour passant de 12 % à 9 % (1). On le sait : un droit de douane *en lui-même* a une signification très relative et ses effets ne sont précisés que par les politiques économiques. Les Européens sont désunis devant l'investissement extérieur américain présent sur tous les niveaux depuis la grande implantation industrielle jusqu'à l'entreprise de services qui agit sur l'opinion publique. Une certaine dilution de l'Europe dans l'Atlantisme menace l'œuvre européenne et l'équilibre mondial. Une harmonisation de l'industrie européenne et de l'agriculture européenne sert au contraire les deux causes ensemble.

Pour mettre en œuvre cette politique, il faut comprendre le rôle moteur des industries à l'égard des agricultures, aménager le couplage des deux sous-ensembles à l'avantage des populations et procéder à l'europanisation du couple Industrie-Agriculture.

## LE ROLE MOTEUR DES INDUSTRIES A L'EGARD DES AGRICULTURES

### L'INEGALITE DEVANT L'INNOVATION

La statistique dans le domaine de la croissance relative de l'agriculture et de l'industrie, révèle des asymétries connues : la croissance relativement plus élevée du produit industriel, la décroissance du produit agricole dans le produit total, le niveau plus élevé du revenu moyen de la population industrielle par comparaison à celle de la population agricole (2), la décroissance relative de la population active de l'agriculture par comparaison à celle de l'industrie.

Ces inégalités aux origines complexes dépendent en tout cas dans une mesure à préciser, de *l'inégalité devant l'innovation des deux sous-ensembles* (secteur industriel urbain, secteur agricole rural).

### LE SENS PRINCIPAL DU CHEMINEMENT DE LA NOUVEAUTE

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, où un secteur industriel est constitué, un *sens principal* de la nouveauté technique et économique est repérable. Elle

va du secteur industriel-urbain vers le secteur agricole-rural. On le vérifie sur les tracteurs, les bulldozers, les appareils électriques, les antibiotiques, les désherbants, les insecticides, etc... On le prouverait aussi bien sur les habitudes de consommation et les genres de vie : les villes sont des fabriques de nouveautés (images nouvelles, idées neuves, concepts nouveaux traduits en techniques), elles les répandent dans leurs zones d'influence.

Pourquoi le secteur industriel-urbain est-il un lieu privilégié de la formation de l'innovation ?

C'est que les nouveautés techniques et économiques disponibles dans une économie moderne ne s'y répartissent pas uniformément : elles sont fortement attirées dans le secteur industriel-urbain une fois qu'il est constitué : le réseau des supports de l'information y est en effet plus dense et plus sensible ; les vitesses de réaction des populations et les vitesses d'adaptation des unités y sont — sauf exception — plus élevées ; les nouvelles énergies y rencontrent des ensembles de machines et de capitaux et les nouvelles machines prennent place dans ces ensembles où elles dégagent des effets de complémentarité.

Quant à la *propagation* de l'innovation, l'agriculture subit des handicaps. Les temps propices aux opérations culturelles s'opposent à certaines méca-

(1) Ces pourcentages impliquent qu'il n'y a pas de protection supérieure à 15 %.

(2) Sauf en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

nisations ; les économies d'échelle sont défavorisées par l'immobilisme des structures de propriété et d'exploitation ; la mécanisation cumulative ne se déploie ni aux mêmes rythmes, ni avec les mêmes effets dans le milieu où les machines produisent d'autres machines et dans celui où se trouvent des « convertisseurs biologiques dispersés dans l'espace » (Louis Malassis).

L'existence dans le secteur industriel-urbain d'un multiplicateur et propagateur des innovations et des productivités réelles entraîne des conséquences déductibles du modèle pur ; elles apparaissent adoucies ou contrariées, dans la réalité. La population active émigre vers le secteur industriel-urbain et le déplacement de la demande s'opère au bénéfice du genre de vie de ce secteur. L'accumulation dans ce secteur est plus élevée, ainsi que les taux de rémunération des facteurs. Les économies d'environnement y permettent des *profits liés*. Le transfert de capital du milieu industriel-urbain vers la terre est plus intense dans le modèle pur. Au niveau de l'observation, on n'omet évidemment pas les soultes de partage et le rachat de la terre par les paysans, la spéculation sur les biens fonciers, ni le mouvement des fonds publics pour l'infrastructure et la modernisation agricoles. Pour ce qui est des mouvements de marchandises, le modèle pur annoncerait en concurrence complète un rapport d'échange *détérioré* au détriment du secteur industriel-urbain qui a un taux plus élevé de productivité, le contraire s'observe en général parce que la demande des produits agricoles est inélastique et saturable et parce que, d'autre part, une pluralité de monopoles organisés s'interposent.

Sur ce premier niveau, on voit qu'une chance de propagation du progrès technique et économique est contrariée par les caractères spécifiques de l'agriculture et par la mauvaise organisation de l'ensemble. Des industries motrices industrielles-urbaines qui innover et élèvent leur productivité n'exercent pas dans sa plénitude et avec tout l'avantage économique possible l'*effet d'entraînement* dont elles sont capables.

Le même enseignement découle d'une analyse plus fine des rapports entre les industries et les agricultures.

## LES INDUSTRIES ET LES AGRICULTURES

Représentons-nous les agricultures (riche, évolutive, pauvre) encadrées par des activités d'amont et des activités d'aval.

En amont, un poste « Extérieur » et un poste « Commerce », par où passent les activités importées et les firmes implantées de l'étranger. Puis les Industries d'engrais et d'autres produits chimiques, d'une part — de l'autre, les Industries mécaniques.

Elles communiquent avec les agricultures, soit par ventes directes, soit par intermédiaires commerciaux.

En aval, les industries alimentaires qui s'adressent au producteur d'aliments et les industries de transformation des matières premières agricoles (sucre, bois, cuir). Puis, éventuellement, un échelon : Commerce ; enfin, le Consommateur final.

Ce schéma n'est ni rigide (l'industrie d'alimentation de bétail se rencontre en amont et en aval ; les unités passent ou non par un intermédiaire commercial), ni, évidemment, complet.

Des actions motrices, des effets d'entraînement peuvent se produire et sont observés du haut vers le bas, ou du bas vers le haut. Ils découlent de la dimension des flux d'achats et de ventes. Ne considérons que les pressions à l'innovation et à l'élévation de la productivité.

Les industries novatrices permettent l'innovation aux diverses agricultures, elles les y incitent, elles les y obligent pratiquement, suivant les cas et l'organisation des relations. L'industrie des machines agricoles a répandu le tracteur et le moteur. L'industrie des aliments du bétail a changé l'aviculture et d'autres élevages. De l'Extérieur sont venus les hybrides du maïs, assimilés et adaptés par les centres scientifiques et techniques français. Par l'Extérieur, arrivent de grandes firmes américaines du style Libby.

En aval, les industries de conserverie exigent la qualité, la standardisation et la livraison régulière. Les industries de transformation de matières premières agricoles ont, en principe, des exigences analogues.

L'agriculture — « industrie biologique » (A. Demolon) — reçoit du haut et du bas ces impulsions à l'innovation : elle prend elle-même la capacité d'innover et la conscience qu'elle peut innover à son avantage propre. Le tableau n'est ni celui des échanges concurrentiels caractérisés par des relations entre micro-prix et micro-quantités, ni celui d'une matrice W. Léontieff *telle qu'elle est pratiquement établie*, à partir d'activités mal décomposées. Les structures et les préférences de structures jouent un rôle de premier plan. Les industries et les agricultures sont des ensembles *structurés* mis en relation les uns avec les autres dans une *économie informée, consciente et organisée*.

La description synthétique est très incomplète tant que n'y est pas introduite cette « unité » longtemps tenue pour rien par les libéraux purs mais qui prouve, de plus en plus, qu'elle peut être une unité motrice : l'Etat en symbiose avec la Profession.

L'Etat alimente en nouveauté les agriculteurs par la recherche scientifique et technique et par les très nombreux relais qui le mettent en contact avec les

régions et les unités de production. La propagation de cette nouveauté ne s'opère pas seulement par les mécanismes des marchés, même organisés, mais par des canaux hors marché ; les innovations isolées que l'on dénombre et dont on calcule la « contagion » ou la « logistique » ne peuvent faire oublier les *innovations liées* qui se réalisent dans des ensembles formés de parties complémentaires : on les comprend en s'interrogeant sur la riche combinaison de nouveautés qu'impliquent des expériences concluantes, par exemple, l'engrais liquide répandu sur les rizières et les terres à blé, l'emploi du poussin standardisé ou l'insémination artificielle. D'ailleurs, la plupart des innovations de production ne se réalisent pas sans *innovations d'organisation*, et cette dernière notion concerne un nombre très grand de changements dans l'unité de production, dans le groupe, dans la région et dans la nation ou

dans un cadre multinational. On y inclut évidemment les organisations qui transforment les structures mentales et sociales des populations.

On comprend maintenant comment les unités motrices et groupes d'unités motrices exercent une action d'entraînement à double face : elle est action d'innovation, elle élève la productivité ; elle est action de puissance, elle soumet le milieu sur quoi elle s'exerce. Autrement dit : elle stimule et répand les procédés par lesquels le produit réel est élevé, mais elle constitue un acte de monopole ou de dominance qui soumet à la loi du bénéfice de monopole un grand nombre de producteurs et de consommateurs.

L'aménagement du couplage de l'industrie et de l'agriculture sur tous les niveaux appelle la distinction de ces deux aspects de l'entraînement, la valorisation du premier et la réduction du second.

## LE COUPLAGE DES DEUX SOUS-ENSEMBLES POUR L'AVANTAGE DES POPULATIONS

Sommes-nous bloqués dans ce dilemme : l'industrie possède son agriculture ou l'agriculture possède son industrie ? L'énoncé ne pourrait désigner à l'échelle de la nation ou de l'ensemble plurinational que la prépondérance sociologique d'une partie de la population sur l'autre.

leurs pouvoirs propres et en raison des structures de leurs économies nationales, l'avenir économique qui se dévoile dans ces perspectives n'est ni simple, ni réjouissant.

### RAPPORTS DE PUISSANCE

Economiquement, certaines industries « tiennent » certaines agricultures, ou (ce qui est moins vraisemblable) l'inverse se produit. Que signifient, quand ils existent, ces rapports de forces ? Que le pouvoir de décision et l'autonomie de l'une des parties sont confisqués par l'autre. Dans les débuts du capitalisme, de grands marchands, en procurant la matière, la technique et le débouché, ont vassalisé l'artisan ; ce procédé, connu sous le nom de *Verlagsystem*, menace maintenant l'exploitation agricole, que l'unité supérieure soit industrielle, commerciale ou financière. Si l'unité supérieure de grande dimension conquiert une position dominante et l'affirme sur des produits de consommation de masse, elle étend, probablement, sa zone d'influence sur plusieurs territoires nationaux ; un marché commun risque, en ce cas, de devenir le terrain de chasse des grandes firmes étrangères, multinationales ou nationales. Ces compétitions entre un petit nombre de partenaires très puissants composent le régime le plus indéterminé des prix et appellent l'intervention de l'Etat. Les Etats étant inégaux par

### COMPETENCE ET STRATEGIE

« Tenir » une agriculture ou une industrie, c'est disposer effectivement d'un appareil de production dans le dessein d'exercer une gestion. La gestion économiquement bénéfique implique *compétence et stratégie*. Dans notre cas, la compétence concerne l'agriculture, l'industrie et leurs rapports. La stratégie porte sur la longueur d'anticipation et le choix de la variable à maximiser : un profit par exemple d'une sorte déterminée. L'avantage des populations sera servi par l'abaissement du prix d'une quantité donnée de qualité donnée du produit désiré par une demande solvable ou objectivement bénéfique et acheté par une collectivité. En pratique, le prix est plus ou moins administré et fixé par accord de la profession et des pouvoirs publics dans le cadre des règles nationales et multinationales (européennes). S'il s'agit de produits transformés à partir de produits agricoles, une certaine combinaison de puissances privées, collectives et publiques, intervient aussi. Au lieu d'une solution simple, nous voilà devant des dosages difficiles : il ne peut être question de tendre vers l'égalité des parties en présence, mais de favoriser les inégalités *économiquement justifiées*, c'est-à-dire — idéalement — de dissocier les effets d'innovation d'avec les effets

engendrés par le monopole et la position dominante. C'est à la limite du possible. L'examen conduit, en tout cas, à des *centres composites de décision* (agricoles, industriels, privés, publics) et éloigne de l'opposition factice entre chefs d'entreprises industrielles et chefs d'entreprises agricoles.

## CONTRAT D'INTEGRATION ET ASSOCIATION DE PRODUCTEURS

Les puissances relatives, les compétences et les stratégies de gestion sont des faits d'une complexité extrême : on céderait à l'illusion en prétendant attribuer des conséquences bien déterminées et clairement isolables à des formes juridiques. Quand on étudie le couplage Industrie-Agriculture, on peut distinguer et, dans une certaine mesure, opposer le *contrat d'intégration* et les *associations de producteurs*. Mais on a tort de ne pas voir que leur contenu et leurs effets ne se précisent que comme les résultantes de la composition des forces sociales.

L'intégration est un ensemble formé d'une unité intégrante et d'unités intégrées ; il peut en principe se coaguler dans les deux sens : de haut en bas ou de bas en haut. Qu'elle soit industrielle, commerciale ou même coopérative, l'intégration est ambiguë : elle favorise des rationalisations, mais elle restreint des autonomies antérieures. L'intensité et la forme de ces actions changent avec le temps : la firme intégrante sera tentée, après élimination ou réduction des rivaux, d'imposer une marque et d'exercer un monopole avec publicité ; elle y parviendra d'autant mieux qu'elle pourra invoquer des « services rendus » sous forme d'élévation des rendements, de rationalisation de la direction et de simplification des circuits. L'Etat pourrait intervenir *a posteriori*, mais de quelles armes et de quelles sanctions dispose-t-il vraiment en ce cas ? Il intervient *a priori* en réglementant les contrats d'intégration, ce qui n'est pas totalement inefficace, mais demeure sans commune mesure avec les inégalités qu'engendrent les tendances au monopole.

Les associations de producteurs peuvent fournir un contre-poids. Leur action reste limitée par la circonstance que *c'est le système économique lui-même*, par ses motivations et ses structures, et toute sa logique de fonctionnement, qui renforce l'industrie, ses grandes firmes et leur finance. Les groupements de producteurs, créés en France par la loi de 1962, édictent des règles librement adoptées par la profession, réunissent les comités agricoles des groupements de producteurs et des syndicats à vocation générale.

L'expérience la plus concluante reste celle des *coopératives* les plus vigoureuses. L'exemple très connu de la coopérative d'Ancenis, qui a acquis Amieux et pratique la conserverie, ne doit pas faire oublier une vingtaine de cas analogues. Quant à

l'efficacité des coopératives unies pour une initiative commerciale, elle est illustrée par SODIMA et le lancement de Yoplait par six unions régionales. L'efficacité de l'offensive coopérative est fonction de la formation des hommes, des fonds disponibles, de l'évolution générale du système économique et de la politique qui s'y applique.

La discussion sur l'aménagement du couplage industrie-agriculture fait bien voir qu'il n'est qu'un aspect de la politique de *pleine innovation*, c'est-à-dire de maximum d'innovation rapidement propagée, qui est propre au second vingtième siècle.

### **Stratégie complexe du couplage**

Le couplage efficace de l'industrie et de l'agriculture ne s'opère sur aucun échelon grâce aux seules réactions spontanées des intérêts privés guidés par la rentabilité ; il est réalisable, en revanche, par une stratégie globale faite de trois politiques : celle des structures foncières, celle du plein développement, celle de la recherche et de l'innovation généralisées.

### **Structures foncières**

Héritages de l'histoire, nos structures foncières, depuis la révolution, ont été marquées par des luttes sourdes entre propriétaires — grands et petits — sans que, pendant un très long temps, on ait compris que la structure foncière doit être au service des fonctions économiques et sociales. Dans la triste période de stagnation entre 1918 et 1939 s'accuse le retard de la technique et de la productivité de notre agriculture ; peu d'esprits osent alors contester les mythes de « l'économie équilibrée » (3) et du « paysan qui fait la nation ». Depuis la seconde guerre mondiale s'accusent des changements provoqués par l'industrialisation : loin de les atténuer et de les ralentir, il convient de les accentuer et de les accélérer. La loi d'orientation de 1960 a le mérite de prendre une distance à l'égard de l'exploitation familiale et de faire pénétrer la notion d'exploitation viable ; aucune compétence n'admet que les indications qu'elle a données, à cet égard, soient définitives. La dimension et la dotation d'une unité élémentaire ne se précisent que dans un domaine d'activités bien déterminé. Surtout, ce sont les ensembles d'unités élémentaires qui importent le plus : « l'agriculture de groupe » est une réalité bénéfique quand les unités sont reliées entre elles par des informations techniques et générales et par une certaine convergence d'attitudes même lorsqu'elles ne sont pas engagées dans les liens con-

(3) Dans ce contexte : économie à secteur agricole étendu en face du secteur industriel. Les deux secteurs en France pendant la période visée souffrent d'investissements insuffisants, de faibles niveaux de productivité et d'une grande timidité en matière d'innovation.

tractuels ou institutionnels. Cette image est à l'opposé de l'exploitation qu'on a tort de dire traditionnelle et qui mériterait mieux d'être appelée isolée et routinière.

### **Plein développement**

Quant à la politique de plein emploi, rarement autant que dans notre cas, la pensée de J.M. Keynes et de ses exégètes a laissé voir son insuffisance. Faudra-t-il se rassurer avec eux si le chômage global n'excède pas 2 à 3 % de la population active ? Ce serait, pour l'agriculture, éluder le mauvais emploi des facteurs ; pour l'industrie, oublier qu'en plein progrès et dans des changements de structures requis par lui on doit accepter des taux de chômage plus élevés — des mesures étant évidemment prises pour rendre tolérables les déséquilibres de la transition.

Ce serait surtout négliger des points essentiels. Pour l'ensemble de l'économie ce n'est pas le montant absolu ou le pourcentage global de chômage qui est décisif ; ce sont la durée du chômage et la répartition par secteurs des chômeurs. Ainsi l'emploi économiquement possible dans l'industrie commande l'emploi économiquement possible dans l'agriculture. Les deux sont fonction de la politique générale de productivité et de débouchés intérieurs et extérieurs.

Comme les adaptations aux secteurs des forces de travail et de gestion fraîches ou déplacées ne s'opèrent pas sans formation, il est légitime de dire qu'une bonne politique de *plein emploi* se nomme *politique de développement*. Pour une industrie et une agriculture, pour des industries et des agricultures intelligemment agencées, la politique de développement procure la main-d'œuvre, les cadres, les techniciens, les directeurs nécessaires pour obtenir la *structure désirée* pour l'ensemble ; c'est la structure, c'est-à-dire les proportions et les relations entre parties qui, en même temps que le taux de croissance, déterminent l'objectif du tout.

Dans nos économies pénétrées de progrès technique et d'innovations économiques, la structure de l'ensemble et des sous-ensembles doit rester plastique. Nous avons à assimiler cette idée qu'un ensemble économique vaut principalement par la capacité qu'il a de se renouveler, plus encore que par le montant et la croissance de son investissement.

L'industrie, au-delà des classifications opaques des statistiques dont nous disposons, se présente comme une combinaison d'*industries entièrement nouvelles* (A) : énergie atomique, électronique..., d'*industries modernes* (B) (4) : automobile, électri-

citée, mécanique évoluée..., d'*industries anciennes* : textile, cuir... (C). Toutes ces industries se renouvellent les unes avec les autres, les industries entièrement nouvelles, les industries de pointe, exerçant une influence privilégiée sur le tout. Les industries « A » influencent l'agriculture par les isotopes, l'électronique, demain par l'informatique. Les industries « B » sont, depuis longtemps, pour l'agriculture, des moteurs ou des occasions de progrès ; les industries « C » lui achètent des matières premières, lui imposent des transformations en recourant aux produits synthétiques et lui communiquent des stimulations en changeant leurs procédés de fabrication.

Un autre regroupement des industries est significatif. Des études empiriques prouvent que des industries qu'on peut appeler *industries de croissance*, ont un taux d'accroissement de leur productivité plus élevé que la moyenne et un taux croissant de participation au produit total. Elles englobent en gros les industries « A » et « B ». Par elles s'opère la croissance du produit des nations industrialisées ; grâce à elles, la modernisation de toutes les agricultures : les agricultures pauvres aidées par les implantations industrielles, ou par le matériel et les techniques nécessaires à la constitution de parcs naturels ou de campings — les agricultures évolutives dotées de machines et d'appareillage électrique — les agricultures riches acquérant des machines et des installations hautement perfectionnées. Ajouter que ce sont les industries de croissance qui procurent les moyens de mettre en œuvre toutes les infrastructures du transport des marchandises, de l'énergie et de l'information.

### **Recherche et innovation généralisées**

L'esprit de l'agriculture industrialisée et modernisée ne saurait être ni celui de la pure revendication, ni celui de l'adaptation passive. Il consiste à *chercher une complicité des structures de l'agriculture et de l'industrie et une communauté des intérêts de l'agriculteur et de l'industriel*.

Les élites et les masses industrielles ou paysannes sont loin d'être toujours « entraînant », dans l'histoire d'Occident. Le moment est venu où, animées de l'esprit d'innovation sur tous les niveaux, elles peuvent se mettre en position de s'entraîner réciproquement pour augmenter leurs gains en monnaie et élever le niveau réel de vie de la population.

Seulement, avec les techniques et les esprits, l'échelle des opérations, la dimension de l'espace économique change. L'œuvre définie, digne d'une grande politique, est déjà amorcée ; elle ne peut se déployer qu'à l'échelle d'une Europe renforcée et redevenue expansive dans le monde.

---

(4) L'apparition et le rapide lancement de ces industries se sont opérés depuis la dernière décennie avant 1914.

## **L'Europe agro-industrielle**

Tant d'Europe (s) ont été proposées (les noms précédant l'enfant) que l'on est peut-être excusable de souhaiter *l'Europe des ensembles agro-industriels*.

Elle fait contraste avec celle où les industries se battent entre elles en ordre dispersé, où les agricultures font de même, où les investissements extérieurs pénètrent au gré des grandes firmes ou des groupes, où des revendications concernant l'harmonisation des charges sociales et fiscales remplacent une politique concernant ensemble les prix industriels et les prix agricoles, où, enfin, la coordination des investissements demeure inefficace pour les œuvres collectives.

*L'Europe des ensembles agro-industriels est le lieu géométrique des difficultés, le test des sincérités et la mesure des efficacités européennes.*

Le dire, c'est admettre pleinement une dose de régionalisme, non seulement « compatible avec », mais « indispensable à » l'expansion. A de profondes différences près, l'Europe continentale reprendra le développement expansif du XIX<sup>e</sup> siècle, si elle sait démystifier la référence au marché mondial, dont les prix sont manipulés par les monopoles, se protéger contre les implantations brutales ou insidieuses et, en adoptant les formations appropriées, accepter la concurrence dans les domaines où celle-ci peut s'exercer sans anéantir l'autonomie européenne. Il n'y a aucune raison de sacrifier les agriculteurs européens à des agricultures de gaspillage ou de serre chaude, sous le prétexte que les niveaux « techniques » de celles-ci sont élevés : les bonnes techniques sont adaptables, les pratiques contestables de certaines agricultures qui sont les « créatures » des Etats, ne méritent aucune révérence.

## **Programmes communs de l'agriculture et de l'industrie**

La politique agricole commune en Europe n'acquiert le tout de ses chances que si elle concerne explicitement les industries et les agricultures. Des consultations et des programmes sur des développements communs aux agricultures et aux industries doivent être préparés et réalisés. Ils trouvent un solide appui sur ces faits d'observation : — l'industrie entraîne l'agriculture — les industries sont d'autant plus entraînant qu'elles se renouvellent plus rapidement et suscitent des réactions novatrices dans les agricultures (or, l'Europe unie peut renouveler et organiser tant ses industries que ses agricultures avec une vigueur et sur des rythmes exceptionnels), enfin les industries et les agricultures qui possèdent le niveau culturel relativement le plus élevé, étendent leur zone d'influence hors de leurs frontières, soit par l'échange, soit par la coproduction, soit par l'investissement.

## **Beurre et blé**

La solution de difficultés brûlantes dépend d'actions concertées des industries et des agricultures. Quant à l'irritant problème du lait, l'abaissement du cours qui diminue la production dans les grandes entreprises, la laisse intacte, pour dire le moins, dans les exploitations qui travaillent pour le revenu plus que pour le prix. L'impôt sur la margarine avec ristourne de l'impôt pour diminuer le prix de vente du beurre atteint la grande firme industrielle. Fera-t-on, d'autre part, facilement admettre que la résorption d'une centaine de milliers de tonnes de beurre serait impossible en « réengraissant » la poudre de lait ou en incorporant de l'huile butyrique à la margarine ? De quelque côté qu'on se tourne, en tout cas, ce sont des mesures à la fois industrielles et agricoles qui s'imposent.

Quant au blé, on peut penser que la fixation de son prix aurait été avantageusement liée à une collaboration communautaire plus étroite. On peut penser aussi que les concurrences dans le domaine des pâtes alimentaires, l'évolution des techniques de la biscuiterie avec l'emploi des farines d'oléagineux, l'activité de firmes déjà intégrées avec capitaux américains, ouvrent un vaste champ en Europe à des collaborations agro-industrielles.

## **Les structures agissent sur les prix**

La politique préconisée repose sur un fait que nous méconnaissons, égarés que nous sommes par certaines interprétations « libérales ». Si le marché remplissait son office, les *prix modèleraient les structures* (dimensions de l'exploitation, capitaux fixes employés, appareil de distribution). Mais le marché joue très mal son rôle, si bien qu'il faut *changer les structures pour agir sur les prix*.

Peu oser le dire, mais personne n'en doute. On concentre, on rationalise dans l'industrie pour renforcer des positions de concurrence ; on réforme l'enseignement et la promotion professionnelle pour accroître le produit et contenir les coûts ; on développe les services d'expansion à l'extérieur et l'on soutient les exportations. Ainsi de suite. Pourquoi voudrait-on que l'agriculture fît exception ? Le choix est entre des réformes de structures faites étroitement dans le cadre de chaque nation et des réformes de structures concertées entre les Six. On connaît les énormes différences entre leurs agricultures : raison de plus pour que des projets compatibles soient élaborés qui transforment l'Europe en un groupement d'ensembles agro-industriels d'une technique très progressive, d'un dessein évolutif et d'une forte puissance expansive.

## **Coopérations européennes**

La politique des ensembles agro-industriels utilisera en même temps les *sociétés européennes* et les *coopératives européennes*. Les unes et les autres peuvent rassembler des moyens convenables à l'œu-

vre qui a été jusqu'ici manquée : donner aux unités de production une dimension, une capacité d'innovation, une puissance financière et une puissance de négociation comparables aux réalisations américaines. C'est-à-dire que la collecte des capitaux et l'équilibre des pouvoirs imposeront des discernements fermes en raison de l'enjeu et délicats en raison de l'interpénétration étroite des intérêts américains et européens, surtout dans certaines nations parmi les Six.

Le remarquable effort des coopératives agricoles nationales en direction des actions multivalentes et des réalisations industrielles appelle une large extension. Il est privé d'une part de son efficacité s'il n'est pas soutenu par des programmes et, éventuellement, des plans souples, décidés par plusieurs nations. Les coopératives européennes peuvent pratiquer, sur grande échelle, les échanges de techniques, d'expériences et de personnels ; elles sont des moteurs de progrès ; elles peuvent aussi harmoniser les productions en vue d'objectifs communs ou compatibles ; elles peuvent contribuer à régulariser les cours ; elles sont enfin l'organisme privilégié de pondération et de coordination des initiatives des entrepreneurs-innovateurs de l'agriculture et de l'industrie.

### **Financements multinationaux**

Pour construire l'appareil et pour le mettre au service d'une politique agro-industrielle de l'Europe renouvelée, des moyens financiers étendus sont indispensables.

Le F.E.O.G.A. n'y suffit pas plus que les pratiques et les organes existants. Le souhaitable est la collecte multinationale des épargnes européennes privées ou publiques, et leur application à des investissements multinationaux. Des pôles territoriaux de développement européen existent déjà ; des axes de développement sont en voie de réalisation. L'attention au développement complexe, l'optique agro-industrielle doit aider à naître une Europe faite d'ensembles territoriaux *moteurs* et *expansifs*.

### **Projets français d'organisation des marchés mondiaux**

Pour l'expansion à frais communs et à bénéfices communs, on peut bien compter sur l'accroissement de la demande solvable de produits diversifiés et sur une marge de dépolitisation. Encore faudra-t-il que les besoins réels de la demande non solvable de produits agricoles soient pris en considération et que quelque chose au moins des thèses françaises sur la coopération des agricultures progressives et sur l'organisation des marchés mondiaux soit retenu.

A la suite du Kennedy Round, la participation à l'aide alimentaire procure un appoint. Par la brèche ouverte peuvent passer des initiatives hardies qui servent à la fois l'expansion matérielle et le rayonnement culturel de l'Europe. L'agriculture vit, en ce second vingtième siècle, une « mutation historique » (Louis Malassis) ; peut-être comparable, par ses conditions et ses conséquences, à la Révolution physiocratique ou à la grande crise agricole du XIX<sup>e</sup> siècle.

En raison même des difficultés que lui imposent le legs historique et des atouts que lui donne sa valeur de position, la France a un rôle propre à jouer avec ses voisins européens. Ceux-ci accepteront sans doute d'examiner dans leur éclairage propre et selon les exigences des techniques contemporaines cette idée Saint-Simonienne que l'Industrie « englobe » l'agriculture, ou l'intuition de Proudhon sur les Fédérations agricoles-industrielles.

L'entraînement de l'agriculture par l'industrie, *tendant* à susciter des entraînements inverses est, pour nous, l'essentiel, dans une atmosphère d'économie multinationale, où l'on s'efforce d'orienter et de régulariser les marchés, au lieu de s'y soumettre aveuglément.

Dans cette perspective, l'économie et la société qu'on devine promettent non la fin du Paysan, mais sa renaissance sous la figure de l'Agriculteur capable de toutes les « cultures ».